

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

**Le sept juillet deux mille vingt-deux à dix-huit heures et trente minutes**, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 28 juin 2022 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Emile BUCH.

Délibération n° 95-22

**Présents :**

SAVIGNON Joseph	ROSSOGLIO Dominique	CURT Jean-Pierre
SERRE Emmanuel	GONNORD Franck	GIRAUD Murielle
SIAUD Alain	BONNIER Eric	CASSAGNE Thierry
KRAMARCZEWSKI Bruno	BARI Nadine	BALME Eric
BONOMI Jean-Pierre	CIOT Xavier	VIALANEIX Nicolas
MULYK Fabien	FAYARD Adeline	GRAND Florence
BOUVIER Bernard	GIRARDOT Frédéric	PERRIN Gilda
FAURE Philippe	TRAPANI Mary	BATTISTEL Marie-Noëlle
CHATTARD Arnaud	GIACOMETTI Geneviève	LE TRAOU Dominique
PREVOT Fabienne	GARCIA Bernadette	PONCET Denis
BRUGNERA Jean-Michel	LUC Alain	BALMET Lucie
GERBI Franck	GRIET Bernard	BUCH Emile
ROBERT Philippe	SAURAT Coraline	MAUGIRON Frédéric
MASLO Raymond	LANEYRIE Jean-Marc	BARTHELEMI Maryse
ROSSI Angélique	TURC Sylvain	ROUSSET Alain
ANGIARI Odile	STUTZ Anne	RAVANAT Eric

**Absents excusés représentés :** FERREIRA Michel (pouvoir à ROSSI Angélique); DURAND Bernard (pouvoir à CIOT Xavier); DECHAUX Marie-Claire (pouvoir à TRAPANI Mary); BRUN Sylvie (pouvoir à FAYARD Adeline); LAURENS Patrick (pouvoir à BONNIER Eric); MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à GIRARDOT Frédéric); PONTIER Joël (pouvoir à BARI Nadine).

Nombre de délégués en exercice : 62  
Nombre de délégués présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 07  
**Nombre de délégués votants : 55**

**OBJET : ANIMATION STRATEGIE FONCIERE : DEMANDE DE SUBVENTION**

Dans le cadre de la stratégie foncière Sud-Isère menée depuis 2017, les communautés de communes de la Matheysine et du Trièves travaillent conjointement pour favoriser l'installation, mieux répartir le foncier agricole, dynamiser les réseaux d'acteurs autour des thématiques des terrains agricoles en place et en devenir.

Cette volonté nécessite une animation territoriale qui permet d'assurer un suivi et un pilotage de la Communauté de communes et de mettre en œuvre les actions du programme.

Il est prévu, pour 2022 et 2023 en plus de cette animation des programmes spécifiques conjointes aux deux territoires Sud-Isère :

- La Communauté de Communes du Trièves porte le programme « nouvelle gouvernance et organisation territoriale pour l'installation et la transmission » ;
- La Communauté de Communes de La Matheysine porte le programme « information et sensibilisation des propriétaires fonciers agricoles ».

Pour mener à bien l'ensemble de la stratégie foncière 2022-2023, la Communauté de Communes de la Matheysine souhaite déposer un dossier de demande de subvention avec deux volets.

#### VOLET 1 – Animation de la stratégie foncière en Matheysine

Il s'agit d'assurer les missions suivantes :

- Au plus proche des élus :
  - Animation de commissions intercommunales et suivi de commissions communales
  - Sensibilisation/information sur les dispositifs
  - Accompagnement en ingénierie sur certains dispositifs
- Capitalisation de toutes les études menées en 2019-2020
- Pour faire du lien avec les autres projets de développement agricoles et territoriaux
- Travail en collaboration avec les partenaires :
  - Coopération avec la Communauté de Communes du Trièves sur les thématiques du foncier
  - Suivi et interface avec l'animation de la Chambre d'Agriculture, de Sitadel, de l'ADDEAR et de la SAFER

#### VOLET 2 – Programme « Information et sensibilisation des propriétaires fonciers agricoles »

Il s'agit de réaliser :

- Des réunions publiques avec les propriétaires (3 réunions sur chacun des deux territoires)
- Une réunion d'information spécifique pour les élus en tant que propriétaires de terres agricoles (1 réunion sur chacun des deux territoires)
- Des réunions pour les intermédiaires aux propriétaires : agents immobiliers, notaires,... (2 réunions sur chacun des deux territoires)

Pour ce volet, une mission d'accompagnement est prévue avec un lot « animation, organisation des réunions avec expertise propriétaire » et un lot « connaissance spécifique foncier et expertise cadastrale ».

Une dernière action est la réalisation d'un guide « Spécial Propriétaire Foncier Agricole ».

Le reste à charge de cette action – volet 2 est partagé avec la Communauté de Communes du Trièves.

	<b>Montant HT</b>
Animation, organisation des réunions avec expertise propriétaire	<b>13 587.50</b>
Connaissance spécifique foncier et expertise cadastrale	<b>8 450.00</b>
Création du guide	<b>1 530.00</b>
Temps animation CCM	<b>12 033.60</b>
<b>TOTAL</b>	<b>35 601.10</b>

Le plan de financement serait le suivant :

	Taux	Montant HT
FEADER	50%	<b>17 800,55</b>
Département	30%	<b>10 680,33</b>
CCM	20%	<b>7 120,22</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>35 601,10</b>

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le programme d'actions ;
- **APPROUVE** le plan de financement tel-que présenté ci-dessus ;
- **SOLLICITE** les aides les plus élevées possibles au titre du Feader et du Département de l'Isère ;
- **AUTORISE** Mme la Présidente à signer tous les documents afférents à cette décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme, le 7 juillet 2022,

La Présidente,

**Coraline SAURAT**



Date d'envoi à la Préfecture : 08/07/2022

Date d'affichage - publication : 08/07/2022

Certifié rendu exécutoire : 08/07/2022

La Présidente,

**Coraline SAURAT**



Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022

Affiché le



ID : 038-200040657-20220707-2022\_06\_11-DE